

Jeux Régionaux de l'Avenir Handisport

Les Jeux Régionaux de l'Avenir Handisport (JRA), c'est un évènement régional multisport annuel qui permet à des jeunes initiés de faire leurs premiers pas compétitifs et d'affiner leur choix de discipline.

Pour les comités régionaux organisateurs, ces Jeux permettent d'étoffer leur offre sportive régionale et de fédérer les jeunes au mouvement Handisport par un rencontre multisport et multi-handicap.

Les Jeux Régionaux de l'Avenir représentent également un levier dans la recherche de partenaires et financements, ainsi que pour l'animation du réseau de bénévoles. Ils peuvent également devenir supports d'autres actions du calendrier du comité organisateur telles que des formations ou des réunions d'ETR par exemple. Enfin, ces Jeux peuvent permettre de regrouper des challenges régionaux jeunes déjà existants pour mutualiser les moyens et alléger les calendriers des techniciens.



LES MODALITES D'EXECUTION

Les Jeux Régionaux de l'Avenir devront respecter les modalités d'exécutions suivantes pour uniformiser l'offre sur l'ensemble du territoire et créer un lien logique avec l'échelon national.

1 Appellation

L'évènement doit porter le nom de « Jeux de l'Avenir Handisport », suivi du nom de la région.

Exemple: « Jeux de l'Avenir Handisport des Hauts de France » ou « Jeux de l'Avenir Handisport d'Occitanie »

2 Période et durée

Les JRA doivent durer à minima 2 jours et 1 nuitée. Ils peuvent être organisés librement sur un weekend ou en semaine, pendant ou hors des vacances scolaires.

Ils doivent être organisés chaque année, qu'il y ait ou non une édition nationale des Jeux de l'Avenir.

La Fédération préconise l'organisation des Jeux Régionaux durant les vacances d'hiver (Février/mars) pour permettre de rendre ses Jeux Régionaux supports de sélection aux Jeux Nationaux de l'Avenir et/ou au stage JAP régional.

3 Hébergement et restauration

L'organisateur doit proposer aux participants des prestations de restauration et d'hébergement (en formules et/ ou prestations à la carte). Néanmoins, les participants pourront faire le choix de l'autonomie dans la recherche et la réservation de leur hébergement et/ou de leurs repas.

Le service de restauration sera proposé à proximité des sites sportifs et les hébergements, tant que possible accessibles, à moins de 20min de route des sites sportifs.

4 Installations sportives

Les JRA doivent être organisés autour d'installations sportives regroupées, minimisant les déplacements des participants pour optimiser le temps de pratique sportive et favoriser la convivialité entre les participants.

5 Participants

Les épreuves des JRA seront ouvertes aux jeunes ayant entre 8 et 18 ans, tout handicap moteurs et sensoriels. Cette tranche d'âge est définie en fonction de l'année de naissance par rapport à l'année de l'évènement. Pour 2021, pourront donc participer tous les jeunes nés entre 2003 et 2013.

Tous les jeunes participants doivent être titulaires d'une licence sportive FFH (établissement, loisir ou compétition).

6 Programme sportif

Programmer au moins 4 disciplines en compétition dont minimum 3 disciplines paralympiques. Les sports proposés en compétition doivent tous faire partie des sports organisés sous l'égide d'une commission ou par un service FFH.

Le programme sportif et les disciplines proposées doivent donner à tous les profils de handicap la possibilité de s'engager sur une discipline compétitive par jour.

Le programme sportif doit être en accord avec les orientations sportives des commissions fédérales (ex : format 3vs3 en basket fauteuil, triathlon athlétique...).

Proposer des disciplines en découverte. Le choix de ces disciplines et leur positionnement au programme sont libres.

7 Classifications et catégories d'âge

Les classifications officielles de chaque discipline devront être utilisées. Des regroupements de classifications pourront néanmoins être opérés selon les effectifs et les disciplines.

Pour simplifier la « pré-classification » en région, département, club et établissement, les pictogrammes réalisés pour Rio 2016 pourront être utilisés :

http://cpsf.france-paralympique.fr/wp-content/uploads/2016/09/Guide-classification-web.pdf

Les 2 catégories d'âge proposées seront, pour l'édition 2021:

Les U14: 8 à 14 ans, nés entre 2007 et 2013 Les U18: 15 à 18 ans, nés entre 2003 et 2006

8 Convivialité/cohésion

Proposer une activité pour favoriser la convivialité et la cohésion. Le choix d'animation reste libre pour l'organisateur (quizz, run&bike, course d'orientation...).

9 Athlètes de haut niveau

Prévoir la présence d'au moins un athlète de haut niveau de la région pendant la manifestation.

10 Partenaires majeurs FFH

Affichage obligatoire sur tous les supports de communication créés pour l'évènement du bandeau des partenaires officiels de la FFH, à placer sur la ligne haute du bandeau partenaire.

A noter, l'affichage de vos partenaires locaux concurrentiels aux partenaires fédéraux est autorisé.

Accueillir les partenaires FFH sur l'évènement et les faire participer notamment aux cérémonies protocolaires.

11 Couverture sanitaire

L'organisateur prévoira la présence de toute personne ou organisme qualifié pour assurer les soins adaptés aux personnes présentes (sportifs, encadrants, bénévoles, organisateurs...).

12 Transparence des finances, listings de participants et résultats.

Le comité régional organisateur devra transmettre à la FFH post-évènement le bilan financier au pôle développement FFH (contact en fin de document). Il devra également fournir le listing des participants (Nom, prénom et club) et la répartition des inscriptions sportives par sport, ainsi que l'ensemble des résultats sportifs.

PROGRAMMATION GENERALE

Le comité régional organisateur est libre de proposer un déroulé de son choix tant que les modalités précédemment exposées sont respectées. Voici quelques exemples :

Exemple 1: « A minima » 1 nuitée / 2 jours de pratique

	9h	10h	11h	12h	13h	14h	15h	16h	17h	18h	19h	20h	21h
Jour 1	Arrivée des	Arrivée des participants / Accueil Déjeuner Compétitions et récompenses							Diner				
Jour 2	Compétitions et récompenses				Déjeuner	Découverte sportive Départ des participar					nts / fin de l'évènement		

Exemple 2 : 2 nuitées / 2 jours de pratique

	9h	10h	11h	12h	13h	14h	15h	16h	17h	18h	19h	20h	21h
Jour 1	1								Arrivée des participants / Accueil				
Jour 2	Compétitions Déjeuner Compétitions et récompenses								Diner				
Jour 3	Compétitions et récompenses				Déjeuner	Découverte sportive Départ des participal					nts / fin de l'évènement		

Exemple 3: 2 nuitées / 3 jours de pratique

		9h	10h	11h	12h	13h	14h	15h	16h	17h	18h	19h	20h	21h	
Jou	r 1	Arrivée des participants / Accueil Déjeuner					Compétitions et récompenses						Diner		
Jou	r 2	Compétitio	ons		Déjeuner	Compétitions et récompenses						Diner			
Jou	r 3	Compétitions et récompenses				Déjeuner	Découvert	e sportive		Départ des participants / fin de l'évènement					

ACCOMPAGNEMENT FEDERAL

L'accompagnement fédéral est soumis au respect des modalités d'exécution présentées précédemment.

1 Accompagnement Technique

- Un service d'inscription en ligne via l'extranet Handisport, facilitant la diffusion d'informations, la gestion des inscriptions sportives et prestations, la facturation...;
- Un accompagnement pour la mise en place du projet, la programmation sportive... (Outils, documents types, conseils...) ;
- La présence de staffs fédéraux sports, selon les besoins (hors DOM/TOM);

2 Communication et marketing

- Une identité visuelle nationale: affiche réalisée par les services fédéraux pour chaque région (format numérique) ;
- Une promotion de l'évènement via les réseaux sociaux fédéraux ;
- Mise à disposition, dans la mesure du possible de goodies des partenaires fédéraux ;

3 Soutien financier

- Une aide financière, à travers le Dispositif de Valorisation Territoriale au titre des actions complémentaires, fonction de l'ampleur de l'organisation mise en place ;

CONTACT FFH

HORDENNEAU Charles
Pôle Développement - Projet Jeunes
06 58 59 46 45 / c.hordenneau@handisport.org